

Sous-section 4.—Assurance-vie des sociétés fraternelles

En outre de l'assurance-vie, quelques sociétés fraternelles accordent à leurs membres d'autres indemnités, notamment en cas de maladie, mais le chiffre en est relativement peu important. Le tableau 21 dresse la statistique de l'assurance-vie souscrite aux Canadiens par les sociétés fraternelles ainsi que la statistique de l'actif, du passif, des recettes et des dépenses des sociétés canadiennes et des sociétés étrangères qui font affaires au Canada. Les taux de ces sociétés sont calculés de façon à couvrir les indemnités, en tenant compte des principes actuariels. La caisse de bénéfice de chaque société doit être évaluée chaque année par un actuaire qualifié (devenu membre, après examen, de l'Institut des actuaires de Londres, de la Faculté des actuaires d'Écosse, de la Société des actuaires d'Amérique ou de l'Institut américain des actuaires) et, sauf si l'actuaire certifie la solvabilité de chaque caisse, les taux ou les bénéfices doivent être rajustés. La première partie du tableau couvre 16 sociétés canadiennes relevées par le Département fédéral des assurances, dont une seule n'accorde pas de bénéfices d'assurance-vie.

En vertu d'une modification de la loi des assurances, en vigueur le 1^{er} janvier 1920, toute société fraternelle étrangère doit se procurer une charte fédérale avant de faire affaires au Canada. Cependant, toutes celles qui faisaient alors affaires en vertu d'une charte provinciale sont autorisées à continuer les opérations nécessaires relativement à l'assurance déjà en vigueur, mais ne peuvent accepter de nouveaux membres. Depuis lors, la plupart de ces sociétés ont obtenu l'autorisation de faire affaires; il en est de même de quelques sociétés étrangères qui n'étaient pas déjà munies d'une charte provinciale. Trente sociétés appartenant à l'une de ces deux classes faisaient affaires au Canada en 1947; deux de ces sociétés ne versent pas de bénéfices d'assurance-vie.

21.—Assurance-vie des sociétés fraternelles relevées par le Département fédéral des assurances, 1943-1947

Détail	1943	1944	1945	1946	1947
SOCIÉTÉS CANADIENNES	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre
Polices émises, net.....	16,822	15,724	17,781	22,251	22,068
Polices échues, net.....	3,301	3,363	3,347	3,286	3,432
	\$	\$	\$	\$	\$
Recette nette des primes.....	2,007,554	2,328,080	2,428,641	2,466,794	2,667,206
Montant net des polices nouvelles.....	15,231,629	15,282,835	17,772,650	22,850,967	23,578,289
Assurances en vigueur, net.....	130,088,697	136,047,105	151,255,637	165,792,519	175,202,012
Montant net des polices échues.....	2,732,071	2,695,737	2,845,697	2,812,487	2,964,099
Bénéfices net versés.....	3,150,963	3,237,437	3,696,212	3,187,842	3,347,165
Réclamations nettes non réglées.....	468,803	395,754	442,543	438,411	443,496
Assurances ayant pris fin par—					
Décès.....	2,041,619	1,968,409	2,182,961	2,131,975	2,232,140
Résiliation, échéance, abandon, etc.....	8,984,637	9,521,647	9,865,312	10,718,409	14,638,191
Totaux, ayant pris fin.....	11,026,256	11,490,056	12,048,213	12,850,384	16,870,331
Actif					
Immeubles.....	6,787,719	5,572,863	4,523,584	3,698,409	2,385,126
Immeubles détenus en raison de conventions de vente.....	1,060,593	1,209,325	1,281,834	997,818	1,117,889
Prêts sur immeubles.....	8,538,214	8,331,442	9,250,512	9,790,876	12,263,188
Prêts sur polices.....	6,631,473	6,251,126	5,844,979	5,543,355	5,298,998
Portefeuille.....	63,986,281	67,609,473	70,852,761	74,553,928	76,634,057
Encaisse.....	1,620,793	1,931,621	1,940,682	1,572,543	2,018,260
Intérêts et loyers échus et courus.....	739,764	769,824	783,156	763,085	692,053
Redevances des membres.....	369,591	366,214	329,423	359,822	405,758
Autre actif.....	203,344	208,167	246,155	235,608	205,244
Totaux, actif¹.....	89,937,772	92,250,055	95,053,086	97,515,444	101,021,467

¹ Y compris les affaires en dehors du Canada.